

Le voile dévoilé : le véritable statut de la femme en islam (partie 1 de 3)



Le voile islamique, ou hijab, fait référence au vêtement ample, opaque et simple qui couvre le corps de la femme musulmane. Bien que pratiquement identique au vêtement que l'on voit souvent dans les tableaux chrétiens traditionnels représentant la vierge Marie (que Dieu les bénisse, elle et son fils) et aux vêtements portés par les religieuses chrétiennes qui ont cherché à l'imiter, le hijab est spontanément associé à l'extrémisme religieux et au prétendu statut inférieur de la femme en islam. Ceux qui perçoivent la femme musulmane comme à peine plus qu'un objet sexuel demeurent bouche bée devant le phénomène des femmes occidentales éduquées, professionnelles et tout à fait libres qui se convertissent à l'islam. L'idée voulant que les femmes converties soient des fanatiques endoctrinées et aveuglées par leur voile, ou encore des victimes opprimées n'attendant que d'être libérées ne passe plus, bien que l'on voie encore, de nos jours, des reportages sensationnalistes et souvent politiquement motivés décrivant des musulmanes opprimées au sein de telle ou telle société arriérée, renforçant ainsi le fameux stéréotype. Ce qui suit est un bref aperçu du statut de la femme en islam et une comparaison du rôle du voile en islam et dans le christianisme.

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous le récompenserons, certes, en fonction de ses meilleures actions. » (Coran 16:97)

Dans ce qui allait devenir une partie du « Nouveau Testament », Paul a étendu à toutes les femmes l'obligation du port du voile, qui était pourtant déjà répandu à l'époque :

« Tout homme qui prie ou qui prophétise la tête couverte déshonore son chef. Toute femme, au contraire, qui prie ou qui prophétise la tête non voilée déshonore son chef : c'est comme si elle était rasée. Car si une femme n'est pas

voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile. L'homme ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme. C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend. » (I Corinthiens 4-10)

Tertullien, le premier homme à avoir formulé l'idée de la trinité, a même rendu obligatoire son utilisation à la maison, dans son traité intitulé « De l'ornement des femmes » : « Jeunes femmes, vous portez vos voiles lorsque vous sortez, alors vous devez aussi les porter à l'église; vous les portez en présence d'étrangers, alors vous devez aussi les porter en présence de vos frères. »

L'islam n'a donc pas inventé le voile, mais il l'a approuvé. Cependant, alors que Paul présentait le voile comme un signe de l'autorité de l'homme sur la femme, l'islam en fait un signe de foi, de modestie et de chasteté, qui sert à protéger la femme contre tout importun.

« Ô Prophète! Dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants de ramener sur elles leurs grands voiles [lorsqu'elles se déplacent à l'extérieur]. Elles en seront plus aisément reconnues et éviteront d'être importunées. » (Coran 33:59)

Richard Burton, orientaliste du 19^e siècle, a remarqué que :

« Les femmes qui aiment les restrictions servant leur honneur l'ont accepté (le voile) de bon gré; car elles ne désirent point cette liberté, ou plutôt cette permission qu'elles ont appris à considérer contraire à leurs notions de convenances et de pudeur féminines. Elles auraient très peu de considération pour un mari qui leur permettrait de s'exposer, comme des courtisanes, aux regards du public. »

En réalité, le voile musulman n'est qu'une des nombreuses facettes de la noble position qu'occupe la femme, position qui est due, entre autres, à l'énorme responsabilité qui lui échoit. Car la femme, en islam, est celle qui a la première influence sur les individus d'une société, qui est la première à transmettre ses valeurs. C'est pourquoi l'une des plus importantes obligations, pour un individu, consiste à démontrer de la gratitude, de la bonté et de la gentillesse envers sa mère. Une fois, quelqu'un demanda au Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) :

« Ô Messager de Dieu ! Quel est celui qui mérite le plus que je lui tiennne compagnie ? » Il dit : « Ta mère. » « Et qui encore ? » Il dit : « Ta mère. » Il dit : « Et qui encore ? » Il dit : « Ta mère. » Il dit : « Et qui encore ? » Il dit : « Ton père. » (Sahih Al-Boukhari, Sahih Mouslim)

Tandis que la mère a la priorité sur le père lorsqu'il s'agit de gentillesse, de bonté et de bon traitement, l'islam, comme le christianisme, enseigne que Dieu a désigné l'homme comme chef de foyer.

« Les femmes ont, sur les hommes, des droits similaires aux droits [de ces derniers], et cela, conformément à la bienséance; et les hommes ont un degré [de responsabilité] supérieur au leur. » (Coran 2:228)

En islam, l'autorité de l'homme découle de ses responsabilités socio-économiques,^[1] responsabilités qui reflètent les différences psychologiques et physiologiques entre les deux sexes.

« ... le garçon n'est point comme la fille. » (Coran 3:36)^[2]

Le mariage est le moyen par lequel les deux sexes peuvent jouer leurs rôles, rôles qui sont différents, certes, mais qui se complètent mutuellement et contribuent au bien-être de tous.

Footnotes:

[1] C'est pourquoi l'homme, en islam, reçoit une plus grande part d'héritage que la femme. Il a l'obligation légale de faire vivre toutes les femmes de son foyer à partir de ses avoirs personnels tandis que les biens que possède la femme n'appartiennent qu'à elle seule et elle est libre de les dépenser, de les investir ou de les économiser à sa guise.

[2] Le docteur Alexis Carrel, prix Nobel français, souligne ce point lorsqu'il écrit : « Les différences existant entre l'homme et la femme ne proviennent pas uniquement de la forme particulière de leurs organes sexuels, de la présence de l'utérus, de la gestation, ou encore du mode d'éducation. Elles proviennent d'une imprégnation encore plus fondamentale de l'organisme tout entier... L'ignorance de ces faits fondamentaux a amené des promoteurs du féminisme à croire que les deux sexes devraient posséder les mêmes pouvoirs et les mêmes responsabilités. En réalité, la femme est profondément différente de l'homme. Chacune des cellules de son corps porte la marque de son sexe, ce qui est aussi vrai de ses organes et, surtout, de son système nerveux. Les lois physiologiques... ne peuvent être remplacées par des aspirations humaines. Nous devons les accepter telles qu'elles sont. Les femmes devraient développer leurs aptitudes en fonction de leur propre nature, sans chercher à imiter les hommes. » (Carrel, Man and the Unknown, 1949:91)

(partie 2 de 3)

« Et parmi Ses signes, Il a créé pour vous des épouses issues de vous-mêmes pour que vous viviez en tranquillité auprès d'elles. Et Il a mis entre vous de l'amour et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour les gens qui réfléchissent. » (Coran 30:21)

« L'attrait de l'islam, partout où il a triomphé, a toujours résidé dans sa simplicité. Il exige une soumission à certaines règles de base très simples et faciles à appliquer et en retour, il offre cette chose merveilleuse devenue si rare... la paix de l'âme. (...) Sa discipline, le sentiment de sécurité qu'il apporte et ses certitudes sont attirants pour les filles qui se sentent perdues dans la mer agitée de la permissivité et dont la propre famille a souvent été ébranlée par un divorce, par l'absence du père et l'instabilité du mari – lorsqu'il y a bel et bien un mari plutôt que des petits amis de passage. Et dans la plupart des sociétés, ce sont les femmes qui assurent la transmission de la religion à la maison, parmi leurs enfants. » (Peter Hitchens, Will Britain Convert to Islam? Mail on Sunday, 2/11/03)

« Elles sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles. » (Coran 2:187)

Le sexe n'est pas un sujet tabou en islam. Au contraire, les relations sexuelles licites (i.e. dans le cadre du mariage) sont même considérées comme des actes de charité! Karen Armstrong, ancienne religieuse chrétienne et intellectuelle connue, écrit :

« Mohammed n'a certainement jamais pensé que les femmes étaient sexuellement dégoûtantes. Lorsque sa femme avait ses menstruations, il n'hésitait pas à s'allonger sur ses cuisses, à prendre de ses mains son tapis de prière, lui disant : « tes menstruations ne sont pas dans tes mains ». Il buvait à la même tasse qu'elle, lui disant : « tes menstruations ne sont pas dans tes lèvres »... Si le châtiment pour ceux reconnus de crimes sexuels, dans certains pays islamiques, est si sévère, c'est justement parce que la sexualité y est valorisée et que l'idéal qui en est fait a été souillé par ces crimes, contrairement à l'Occident où, par le passé, on châtiait sévèrement ces mêmes personnes parce que l'on considérait la sexualité comme répugnante. » (The Gospel According to Woman, 1986:2)

La justification traditionnelle de l'Église pour expliquer l'autorité de l'homme sur la femme a été héritée du judaïsme : la nature maléfique de la femme! Selon la Bible, le diable aurait séduit Ève et l'a poussée à désobéir à Dieu en mangeant un fruit de l'arbre interdit; puis Ève, à son tour, aurait séduit Adam et l'aurait poussé à manger du même fruit. Lorsque Dieu réprimanda Adam pour sa désobéissance, Adam blâma Ève et pour cette raison, Dieu la condamna :

“Je rendrai tes grossesses très pénibles, et tu mettras tes enfants au monde dans la souffrance. Ton désir se portera vers ton mari, mais lui te dominera. » (Genèse 3:16)

C'est cette image d'Ève comme tentatrice trompeuse qui a contribué à la perception négative des femmes dans la tradition judéo-chrétienne. Paul, qui avait déjà été un juif violemment opposé au christianisme, écrit, dans la Bible : « Que la femme reçoive l'instruction dans un esprit de paix et de parfaite soumission. Je ne permets pas à une femme d'enseigner en prenant autorité sur

l'homme. Qu'elle garde plutôt une attitude paisible. En effet, Adam fut créé le premier, Ève ensuite. Ce n'est pas Adam qui a été détourné de la vérité, c'est la femme, et elle a désobéi au commandement de Dieu, mais elle sera sauvée grâce à sa descendance. » (I Tim. 2 :11-15)^[1]

Encore une fois, la perception de la femme, en islam, est tout à fait différente. Le Coran souligne que le diable fut le seul trompeur de l'histoire du Jardin, tandis qu'Adam et Ève furent également blâmés pour leur désobéissance. Rien n'indique d'aucune façon que Ève aurait été la première à manger du fruit défendu ou qu'elle aurait poussé Adam à le faire. Adam et Ève ont tous deux commis le même péché; ils ont tous deux demandé pardon à Dieu, pardon qui leur fut accordé :

« Ils dirent : « Seigneur! Nous nous sommes fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons certainement du nombre des perdants. » (Coran 7:23)

Linguistiquement, les termes coraniques utilisés pour écrire « utérus » et « miséricorde » sont synonymes. Cela parce que, plutôt qu'un châtiment de Dieu, le fait de donner naissance, en islam, est considéré comme l'une de Ses nombreuses bénédictions. D'ailleurs, la notion selon laquelle Dieu condamnerait des femmes innocentes est carrément blasphématoire! Et, tandis que le christianisme considère chaque nouveau-né comme un pécheur – car il est prétendument le fruit du châtiment de sa mère – l'islam enseigne que chaque enfant naît innocent et sans péchés, ce qu'on appelle la *fitra*, qui est une disposition naturelle au monothéisme et à la vertu. C'est pourquoi on dit souvent qu'une personne qui embrasse l'islam retourne en fait à sa nature première, à sa religion naturelle. C'est seulement l'éducation de l'enfant et son environnement qui en font un pécheur ou un fidèle d'une autre religion que l'islam.

« Quiconque fait une mauvaise action ne sera rétribué que par son pareil, tandis que quiconque, homme ou femme, fait une bonne action tout en étant croyant entrera au Paradis pour y recevoir sa subsistance à profusion. » (Coran 40:40)

Les paroles de Paul, citées plus haut, démontrent de quelle façon le prétendu péché d'Ève a été utilisé pour justifier les limites qui ont été imposées à l'accès à l'éducation des femmes. En islam, toutefois, les femmes sont égales aux hommes en ce qui a trait à l'acquisition du savoir. Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« La quête du savoir incombe à chaque musulman, homme ou femme. » (Ibn Majah)

De plus, la position la plus honorable qu'une personne puisse atteindre au sein de la société musulmane est celle d'érudit (car l'islam n'a pas de clergé).

La femme du Prophète, ‘Aisha, qui fut une source de savoir pour les plus éminents compagnons du Prophète est un exemple de femme instruite dont l’influence sur la société islamique ne s’est jamais démentie, comme ce fut le cas de plusieurs femmes de grande érudition qui enseignèrent au célèbre sage, guerrier et maître des sciences islamiques, Ibn Taymiyya (mort en 1328).

**« Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas? » Seuls les doués d’intelligence prêtent attention. »
(Coran 39:9)**

Footnotes:

[1] Les pères fondateurs de l’Église, qui ont formulé la croyance chrétienne et canonisé la Bible, soutenaient ce point de vue : « Ne savez-vous pas que chacune d’entre vous est une Ève? La sentence de Dieu sur les membres de votre sexe s’applique toujours; la culpabilité doit donc nécessairement être encore présente. Vous êtes la porte d’entrée du diable, vous avez rompu le sceau de l’arbre interdit, vous avez été les premières à abandonner la loi divine, vous êtes celle qui a trompé l’homme, que le diable n’avait pas le courage d’attaquer. Vous avez si facilement détruit l’image de Dieu, c’est-à-dire l’homme. (Tertullien)

« La femme est fille du mensonge, une sentinelle de l’Enfer, l’ennemi de la paix; c’est par elle qu’Adam a été chassé du Paradis. » (Jean Damascène)

« Dieu a fait d’Adam le seigneur de toutes les créatures vivantes, mais Ève est venue tout gâcher. Les femmes doivent rester à la maison, s’asseoir tranquilles, s’occuper de leur foyer et faire des enfants. Et si elles se fatiguent ou même meurent en donnant naissance, ce n’est pas grave. Laissez-les mourir de leur accouchement; elles sont là pour ça. » (Martin Luther)

(partie 3 de 3)

Plusieurs pratiques préislamiques qui ont fait un retour en force dans certains pays musulmans ont été tragiquement associées à l’islam : mariages forcés, mutilations génitales féminines, dot payée par la famille de la femme (plutôt que par le mari), crimes d’honneur et criminalisation des victimes de viol ont resurgi parce que suite aux colonisations, les musulmans ont vu leurs liens rompus avec leurs sources de connaissances islamiques. Ce sont souvent les musulmans(es) instruits(es) qui sont les premières victimes de l’épuration impérialiste. Néanmoins, à la lumière du Coran et de la sunnah, le voile de désinformation masquant le véritable statut de la femme en islam peut facilement être soulevé. De plus, l’islam continue d’être la religion dont l’expansion est la plus rapide, et ce sont surtout des femmes qui viennent en gonfler les rangs; 75% de tous les convertis européens et nord-américains sont des femmes, ce qui est ironique compte tenu des préjugés répandus et tenaces sur la présumée oppression des femmes en islam.

« Des occidentaux, désespérés par leur propre société – taux de crimes élevé, familles éclatées, drogue, alcoolisme – en viennent à admirer la discipline et la sécurité apportées par l’islam. De nombreux convertis sont d’ex-chrétiens qui étaient totalement désillusionnés par l’incertitude constante

dans laquelle l'Église les plongeait et insatisfaits du concept de trinité et de divinisation de Jésus. » (Lucy Berrington, "Why British women are turning to Islam", Times, 9/11/93)

Ces femmes ont reconnu cette même vérité qui avait amené le chrétien Négus, d'Abyssinie, à embrasser l'islam suite à une conversation avec certains compagnons du Prophète, au cours de laquelle ces derniers lui avaient dit : **« Le Messager de Dieu nous interdit de parler en mal des femmes. »** (Ibn Hisham)

« Ceux qui calomnient des femmes croyantes qui, fortes de leur vertu, ne se soucient guère des apparences, ceux-là sont maudits ici-bas comme dans l'au-delà. Et leur châtiment sera terrible. » (Coran 24:23)

De nos jours, de nombreuses religieuses et femmes pieuses faisant partie des églises orthodoxe, catholique, africaine et du Proche-Orient portent toujours le voile. Les musulmanes portent aussi le hijab, démontrant ainsi leur croyance en un mode de vie humble et leur servitude envers Dieu. Seules les personnes permises par Dieu – la famille immédiate et les autres croyantes musulmanes – peuvent les voir sans leur voile. Quand il est fidèlement appliqué, comme il l'a été par ses premiers fidèles, l'islam offre aux femmes la liberté, la dignité, la justice et la protection dont elles ont longtemps été privées. L'humanité a hérité du Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) une très belle valeur islamique lorsqu'il a dit, en s'adressant aux hommes :

« Les meilleurs d'entre vous sont ceux qui traitent leurs épouses de la meilleure façon. »

Les femmes chrétiennes ont hérité d'une tradition de misogynie provenant à la fois du judaïsme et de la pensée grecque. C'est en réaction à cette réalité et à l'exploitation dont elles ont fait l'objet que le mouvement féministe a pris naissance chez les femmes occidentales.

« Et les croyants, hommes et femmes, sont les alliés (et protecteurs) les uns des autres; ils enjoignent le bien et interdisent le blâmable, ils accomplissent assidûment la prière, acquittent la zakat et obéissent à Dieu et à Son messager. Voilà ceux à qui Dieu fera miséricorde, car Dieu est Puissant et Sage. » (Coran 9:71)

L'islam a accordé aux femmes des droits contractuels et conjugaux, le droit d'hériter et de prendre l'initiative du divorce, de posséder des biens et d'en avoir le plein contrôle, de faire du commerce, de gagner un salaire égal, de garder leur nom de jeune fille après le mariage, etc, il y a plus de 1400 ans, tandis que les pays démocratiques d'Occident ne leur ont accordé de droits similaires qu'au cours des cinquante dernières années. En fait, à part l'avortement, une grande partie de ce pourquoi les féministes se battent avait

déjà été accordé aux femmes par l'islam. Cela sans mentionner que l'émancipation de la femme telle que vue en Occident – qui se limite surtout, pour les femmes, à vouloir copier les hommes – a non seulement imposé à ces dernières des exigences inatteignables, mais a enlevé toute valeur à leur féminité. De son côté, la musulmane voilée, de par sa féminité, est l'image même de la chasteté, de l'humilité et de la dignité, qualités qui sont le reflet de sa dévotion et de sa croyance en Dieu; en cela elle trouve sa liberté et nourrit l'espoir d'une grande récompense de la part de son Seigneur.

« Les musulmans et les musulmanes, les croyants et les croyantes, obéissants et obéissantes, ceux et celles qui sont véridiques, patients et patientes, ceux et celles qui sont humbles, ceux et celles qui pratiquent la charité, ceux et celles qui jeûnent, ceux et celles qui gardent leur chasteté, ceux et celles qui invoquent souvent Dieu, pour tous ceux-là et celles-là, Dieu a préparé un pardon et une récompense énorme. » (Coran 33:35)